

Réflexion et méditation proposée par Mgr Pascal Wintzer pour le jeudi 23 avril 2020

Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous aviez exécuté en le suspendant au bois du supplice. C'est lui que Dieu, par sa main droite, a élevé, en faisant de lui le Prince et le Sauveur, pour accorder à Israël la conversion et le pardon des péchés. Quant à nous, nous sommes les témoins de tout cela, avec l'Esprit Saint, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent. Actes 5, 30-32.

Il y a deux jours, je mentionnais les « sommaires » présents dans les premiers chapitres du livre des Actes des Apôtres, ces brèves descriptions de la vie des premières communautés chrétiennes ; aujourd'hui nous lisons des versets qui comportent un autre élément, lui aussi relativement fréquent dans les Actes : le kérygme. Il s'agit des premières formules de foi qui expriment ce en quoi croient les disciples.

Le mot « kérygme » est la transcription du mot grec : κήρυγμα, on peut le traduire par « proclamation ». Il ne s'agit pas d'une prière intérieure mais de l'expression orale de la foi, sous forme d'annonce et non de réflexion théologique, ce que seront plutôt les confessions de foi futures, tel le symbole de Nicée-Constantinople.

Je souligne que si les kérygmes disent en quoi, ou plutôt en qui on croit, ils sont avant tout une annonce extérieure, une parole proclamée. Ceci manifeste que la foi engage l'existence tout comme elle est un appel adressé à autrui.

La foi engage l'existence, pour les apôtres c'est très concret, ils s'exposent au risque. Le dernier verset de la lecture de ce jour le manifeste : *Ceux qui les avaient entendus étaient exaspérés et projetaient de les supprimer.* Actes 5, 33.

Certes, il n'y a pas à courir au-devant du danger, mais il n'y a pas non plus à chercher à se protéger ou à s'attirer des faveurs ; nous ne pouvons pas taire le Nom de celui auquel nous croyons, saint Paul l'exprimera avec force : *Annoncer l'Évangile, ce n'est pas là pour moi un motif de fierté, c'est une nécessité qui s'impose à moi. Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile !* 1 Corinthiens 9, 16.

De plus, que savons-nous de la capacité d'écoute et d'accueil de ceux à qui nous disons Jésus Christ ? Un refus apparent, un manque d'écoute extérieur peut ne pas laisser apparaître une disponibilité intérieure. Pensons à Saul qui approuve le meurtre d'Étienne, il deviendra pourtant l'apôtre Paul, ou à Nicodème, dont il est question dans les Évangiles de ces jours-ci, c'est de nuit qu'il est allé rencontrer Jésus.

Notre mission est de dire le Christ ; le missionnaire des cœurs, c'est l'Esprit Saint. J'ai souligné il y a quelques jours combien il était le personnage principal du livre des Actes. Il l'est en ce qu'il guide le chemin des apôtres, il l'est tout autant en ouvrant les cœurs à l'Évangile. Tout ceci est résumé par les mots qui ouvrent l'annonce du kérygme par Pierre : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* Actes 5, 29.

Gardons-nous d'entendre ici un quelconque appel à la fronde contre quelque autorité que ce soit, ni Jésus ni les disciples n'ont parlé ou vécu ainsi, l'Évangile n'a jamais à être utilisé pour justifier nos options, quelles qu'elles soient. Ces paroles montrent que l'adversité, le refus d'écoute ne peuvent faire taire les hérauts de la Bonne Nouvelle. Une telle assertion constitue le fondement de ce qui sera exprimé, dans le droit moderne, en termes de liberté religieuse.

[Lien vers le site de l'AELF qui donne les textes bibliques du jour.](#)